Conseil supérieur de l'éducation Séance du 15 septembre 2022



Déclaration de SUD éducation

La rentrée 2022 s'inscrit dans un contexte d'inquiétudes fortes pour les personnels de l'Éducation nationale qui ont vu flamber les prix pendant l'été. Avec une inflation qui frôle les 7% et l'annonce de la hausse des prix du chauffage pour cet hiver, les personnels les plus mal rémunéré·es ont des difficultés à se loger, se chauffer et se nourrir. Les autres subissent de plein fouet les effets du gel du point d'indice pendant une dizaine d'années conjugués à ceux de l'inflation. Les annonces salariales sont inquiétantes insuffisantes : inquiétantes parce qu'une partie des augmentations seraient conditionnées mérite ». Or on sait que ce type de politique salariale accroît les inégalités entre les hommes et les femmes mais aussi entre les personnels handicapés et les autres. Tous les personnels ne sont pas égaux face à l'accroissement de leur temps de travail et la multiplication des missions. Mais les annonces sont pour l'instant insuffisantes car elles concernent trop peu de personnels : seules les personnels en début de carrière, jusqu'à une dizaine d'années d'ancienneté, connaîtront une revalorisation. S'il est nécessaire d'augmenter les personnels en début de carrière, il ne faut pas oublier tous les autres, les personnels AED, AESH, qui subissent les bas salaires et les temps incomplets imposés, mais aussi les enseignant-es, qui ont après 15, 20 ans de carrière, touchent un traitement insuffisant. Les personnels l'Éducation nationale ont besoin de justice sociale. Il faut augmenter les salaires afin de redistribuer les richesses.

Par ailleurs, à l'heure où les entreprises les plus polluantes sont aussi celles qui font le plus de bénéfices, les personnels de l'Éducation nationale attendent de vraies mesures de la part du gouvernement et du ministère afin d'engager une véritable transformation écologique et sociale.

SUD éducation porte de nombreuses propositions pour une reconversion écologique de l'école, largement en retard sur ce sujet. Les remontées du terrain sont effrayantes : nombre d'écoles et d'EPLE sont des passoires thermiques, les personnels et les élèves y souffrent du froid en hiver et des fortes chaleurs en été, dans certaines écoles et EPLE, les personnels revendiquent de trier les déchets mais sont confrontés au manque de moyens humains et matériels pour l'instaurer, ailleurs la gestion du matériel informatique met au jour un grand gaspillage des ressources. Les collectivités territoriales qui disposent de peu de moyens passent des contrats avec des entreprises qui ne prennent pas en charge les exigences environnementales. Il est nécessaire de donner aux collectivités territoriales les moyens de transformer l'environnement scolaire pour pouvoir éveiller les élèves aux préoccupations écologiques.

Voilà quelle devrait être une des priorités du ministère, or il semble que l'agenda ministériel s'attache davantage à poursuivre les réformes Blanquer plutôt qu'à réagir à la crise environnementale.

Les récentes annonces concernant l'enseignement professionnel sous statut scolaire se sont abattues personnels comme couperet sur des un dépités. Le doublement des périodes de stage en entreprise conduit à une nouvelle baisse des heures d'enseignement au lycée et la mise en place locale des formations et des volumes d'enseignement, à la carte, lycée par lycée, marque la subordination du service public d'éducation aux exigences des entreprises. C'est un tiers de la jeunesse scolarisée qui voit sa formation sacrifiée. SUD éducation revendique l'abandon de ce projet dévastateur.

Ces annonces inquiètent les personnels au-delà des lycées professionnels : quelle nouvelle dégradation de nos conditions de travail et du service public d'éducation va-t-on encore se voir imposer? Le service public d'éducation souffre du manque de moyens, des classes surchargées et du manque de personnels, pourtant le ministère s'entête à imposer de mauvaises réformes. Les personnels des écoles ne veulent pas d'un statut hiérarchique pour les directeurs et les directrices d'école, les évaluations nationales sont décriées par les personnels, la réforme des lycées continue de montrer ses effets négatifs avec une mise sous pression des personnels et des élèves, Parcours sup est une machine de tri social.

Enfin, nous souhaitons profiter de ce CSE pour alerter sur l'acharnement que subit notre syndicat, SUD éducation, et ses militant·es depuis quelques années. D'une part l'ancien Ministre de l'Éducation nationale, Monsieur Blanquer, avait pris l'habitude d'attaquer SUD éducation dans les médias mais aussi devant la représentation nationale, d'autre part, à Bobigny, au collège République puis à l'école Marie Curie, à Melle, récemment encore à Saint-Denis, des syndicalistes ont été visé·es par

des procédures arbitraires de mutation forcée pour sanctionner et réprimer leur action syndicale. Aujourd'hui c'est Kai Terada, enseignant au lycée Joliot Curie de Nanterre et co-secrétaire départemental de SUD éducation 92, qui est victime d'une répression anti-syndicale inacceptable : celui-ci a découvert à la rentrée une suspension de quatre mois alors même que son dossier administratif est vide.

Nous demandons aujourd'hui en CSE à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale qu'il mette fin à la répression anti-syndicale entamée par Monsieur Blanquer à l'encontre de SUD éducation.

SUD éducation revendique dans un vœu commun avec la CGT éduc'action, la FSU, la FNEC-FP FO, le Sgen-CFDT, l'UNSA Education, le SNALC et la FCPE l'abandon immédiat de toutes procédures de sanction déguisée ou non à l'encontre du syndicaliste Kai Terada.

Nous appelons les personnels à manifester le 21 septembre devant le Ministère pour obtenir satisfaction.